

Lettre aux familles et aux proches des résidents du home "Les Charmettes"

Neuchâtel, 24 juin 2020 OS/ca

Chère Madame, cher Monsieur, chère famille,

Vous recevez aujourd'hui un quatrième courrier d'information de notre part en lien avec la crise du covid19.

Tout d'abord pour vous dire que depuis le 6 mai nous n'avons plus enregistré de nouveaux cas, ni auprès des résidents, ni du côté des collaborateurs et que plus personne n'est affecté par ce virus. Comme quoi, probablement, les mesures de confinement, de distanciation sociale et d'hygiène des mains portent leurs fruits.

Ainsi, sans déroger aux règles des trois dimensions ci-dessus, nous avons le plaisir aujourd'hui de vous faire part de quelques informations relatives aux décisions prises par notre établissement pour procéder à une deuxième étape du dé confinement, conformément aux recommandations de l'OFSP (Office fédéral de la Santé publique) et du SCSP (Service cantonal de la Santé publique), à savoir :

- 1. Les visites sont à nouveau accueillies librement mais uniquement dans la cafétéria et sur la terrasse et sous réserve du nombre de places disponibles.** Ainsi, lorsque la cafétéria sera occupée à sa pleine capacité, nous la fermerons temporairement afin de continuer à respecter les règles de distanciation sociale qu'une grande affluence ne favoriserait pas. Selon les normes fédérales, à l'instar des établissements publics, un registre des visiteurs sera tenu afin, cas échéant, d'assurer la traçabilité d'une éventuelle contamination. Les visiteurs seront invités à se désinfecter les mains à leur arrivée et à leur départ et les tables seront désinfectées après chaque visite. Le port du masque est fortement recommandé si la distanciation sociale ne peut pas être respectée. Des masques de protection seront mis à disposition. Afin d'être sûr de bénéficier d'une place dans notre cafétéria, il vous sera possible de réserver votre table en appelant le service socio-culturel au numéro de téléphone 032 732.91.92.
- 2. Les visites en chambre sont réservées uniquement en cas de personnes alitées, pour une raison urgente ou des raisons impérieuses.**
- 3. La salle à manger est également ouverte aux visiteurs sur réservation dans la mesure des places disponibles.**

. / .

4. **Les résidents ont le loisir de sortir librement de l'institution** pour se promener, se rendre dans leur famille ou chez des amis ou encore dans un établissement public. Ils doivent cependant respecter les règles de prévention.
5. Nous vous prions de ne pas faire de visite si vous avez des symptômes, si vous avez eu contact avec un cas COVID positif, si cela fait moins de 10 jours que vous êtes tombé(e) malade ou si cela fait moins de 48h00 que les symptômes ont disparus.

Pour le reste, et comme dit plus haut, les règles de prévention de la propagation du virus restent de mise : lavage ou désinfection des mains, respect de la distance sociale de 1,50 mètre ou port du masque et absence de contact physique.

Tout en reconnaissant le caractère exigeant de l'application de ces règles, nous sommes cependant heureux de **procéder dès mercredi 1<sup>er</sup> juillet à cette nouvelle phase de déconfinement** par l'ouverture de l'établissement.

Si un nouveau cas viendrait à se déclarer dans l'institution, nous nous permettrons de revoir notre système de déconfinement.

Une seule lettre est adressée par famille (soit à la personne dont nous disposons de l'adresse et qui s'est annoncée comme étant le répondant du résident). Ainsi nous vous remercions de la diffuser à vos proches.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous présentons, chère Madame, cher Monsieur, chère famille, nos cordiales salutations.

Le directeur



Olivier Schnegg